



ADMINISTRATION, SANTÉ

70 000 masques pour la Vallée de l'Hérault

Publié le 27 avril 2020

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a passé depuis début avril trois commandes de masques, dans un premier temps afin de répondre au besoin de ses personnels, puis pour en doter les habitants suite à l'annonce du déconfinement par le chef de l'Etat le 13 avril.

Après utilisation de stocks existants, une première commande a été effectuée en tout début de mois d'avril pour 4 000 masques chirurgicaux jetables destinés pour moitié aux personnels exposés de la communauté de communes et pour l'autre moitié à 5 communes qui ont souhaité s'associer à cette commande pour leurs propres agents. Sur cette commande, un premier colis de 1 000 masques a été reçu le jeudi 23 avril. Une deuxième commande de 23 000 masques chirurgicaux jetables a été passée mi-avril auprès du même fournisseur, afin de répondre au besoin des personnels dans la perspective de la reprise d'activité. Les livraisons arriveront au fil de l'eau. Le port du masque est notamment recommandé pour certains personnels exposés à des risques de contamination en raison de leur poste de travail : déchets ménagers, assainissement, accueils, crèches.

Des masques textiles pour tous les habitants

Enfin, la communauté de communes a répondu favorablement à la proposition d'une commande groupée de masques textiles pour les habitants, faite le 15 avril par le Département de l'Hérault. Elle a recensé les besoins des communes de la vallée de l'Hérault. Le coût unitaire d'un masque sera de 3 euros, seules les communes de la vallée de l'Hérault en prendra à sa charge 50%. La communauté de communes fait le chèque prélevé en charge 25% du coût, ne laissant donc que 25% à la charge des communes. Ces masques disponibles répondent à la norme AFNOR. Ils sont de taille unique, ce qui n'existe pas de nos jours pour les enfants auprès des fournisseurs contactés. Ils seront livrés progressivement à partir de mi-mai pour une distribution qui sera gérée par les mairies.

PRÉCÉDÉ

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

[☎ 04 67 57 04 50](tel:0467570450)

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)